

DÉCEMBRE 2023

BAROMÈTRE PRISM'EMPLOI

Les chiffres de l'emploi intérimaire



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PARIS, LE 22 FÉVRIER 2024

COMMENTAIRE GÉNÉRAL POUR LE MOIS DE DÉCEMBRE 2023

En décembre 2023, l'emploi intérimaire (contrats de travail temporaire et CDI intérimaires) représente 714 326 équivalents temps plein (ETP), en baisse de 2,0 % par rapport à décembre 2022, correspondant à près de 15 000 ETP de moins en un an. Décembre est ainsi caractérisé par une moindre dégradation comparée aux tendances des mois précédents. Cette situation doit néanmoins être interprétée avec prudence au regard du calendrier. En effet, le positionnement des jours fériés et les vacances scolaires, situées cette année pour moitié en janvier, ont sans doute eu un effet positif sur l'activité.

Le recours à l'intérim connaît en décembre des évolutions sectorielles contrastées :

- Il continue de baisser significativement dans les secteurs pénalisés par la consommation des ménages :
 - Avec -8,5 % (par rapport à décembre 2022), c'est dans le commerce que l'emploi intérimaire est le plus affecté.
 - Le recul de l'intérim de -4,9 % dans les transports-logistique se situe près de 3 points en dessous de la moyenne.
- Avec -3,0 % (sur un an), l'emploi intérimaire diminue également plus qu'en moyenne dans l'industrie.
- Le travail temporaire s'est au contraire développé dans deux secteurs :
 - Dans les services où, tiré par certains services aux entreprises et le tourisme, il enregistre une augmentation de 1,6 %.
 - Dans le BTP, où les besoins en personnel restent importants à court terme soutenant une hausse de 2,8 %.

Ce contexte sectoriel est plus favorable aux plus qualifiés des salariés intérimaires (les cadres et professions intermédiaires progressent de 5,5 %, les ouvriers qualifiés se maintiennent à -0,9 %) qu'à ceux des premiers niveaux (les ouvriers non qualifiés et les employés voient leur nombre diminuer respectivement de -3,9 % et -5,7 %).

CONTACTS PRESSE

Dylan Jullian
06.18.89.56.73
dylan.jullian@omnicomprgroup.com

Victor Morelle
06.18.83.59.55
victor.morelle@omnicomprgroup.com

Prism'emploi - Professionnels du recrutement et de l'intérim est l'organisation professionnelle, qui regroupe plus de 600 enseignes représentant 90% du chiffre d'affaires de la profession.

10 000 agences d'emploi et 30 000 salariés permanents sont présents sur l'ensemble du territoire.

www.prismemploi.eu
@Prismemploi

DONNÉES NATIONALES DE CADRAGE

ÉVOLUTION DE DÉCEMBRE 2023 PAR RAPPORT À DÉCEMBRE 2022

LES CHIFFRES CLÉS

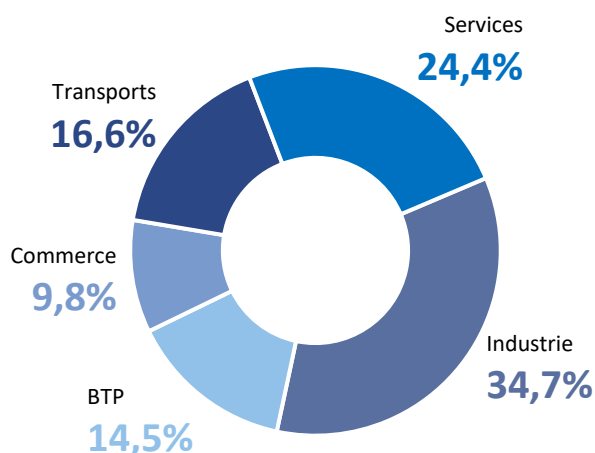
Les effectifs intérimaires s'inscrivent en baisse (-2,0 %) au niveau national.

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

La majorité des secteurs
est en baisse

L'emploi intérimaire augmente dans le BTP (+2,8 %) et les services (+1,6 %), mais diminue dans l'industrie (-3,0 %), les transports (-4,9 %) et le commerce (-8,5 %).

Répartition des effectifs intérimaires
par secteur

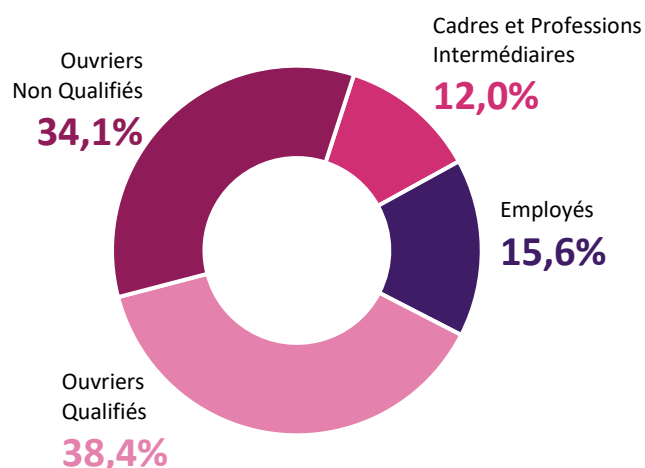


ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES PAR QUALIFICATION

La majorité des qualifications
est en baisse

L'emploi intérimaire augmente chez les cadres et professions intermédiaires (+5,5 %), mais diminue chez les ouvriers qualifiés (-0,9 %), les ouvriers non qualifiés (-3,9 %) et les employés (-5,7 %).

Répartition des effectifs intérimaires
par qualification

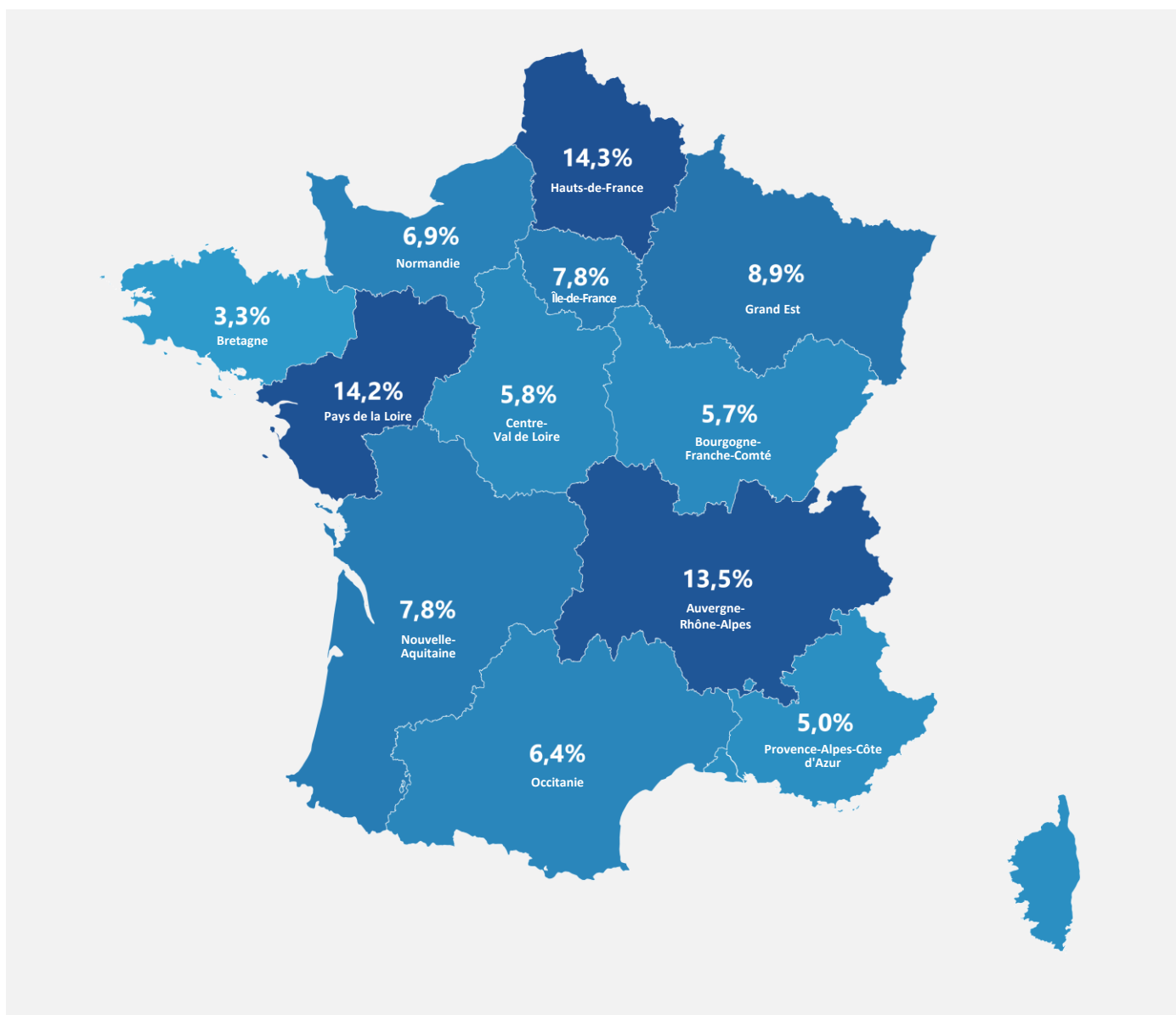


LE CDI INTÉRIMAIRE

En décembre 2023, le CDI Intérimaire représente **48 560 ETP**, correspondant à **6,8 %** des effectifs des agences d'emploi.

Sur les territoires, le recours au CDII est nettement surreprésenté en Pays de la Loire (12,1 %), dans les Hauts-de-France (10,8 %), et en Normandie (9,2 %). C'est en Bretagne et en Ile-de-France (avec respectivement 3,7 % et 3,2 % des effectifs) que ce contrat demeure le moins développé.

La répartition géographique des CDII se concentre à plus de 40 % dans 3 régions caractérisées par une forte orientation industrielle : Hauts-de-France : 14,3 %, Pays de la Loire : 14,2 % et Auvergne-Rhône-Alpes : 13,5 %.



Auvergne-Rhône-Alpes

DONNÉES RÉGIONALES DE CADRAGE

CHIFFRES DE DÉCEMBRE 2023 PAR RAPPORT À DÉCEMBRE 2022

LES CHIFFRES CLÉS

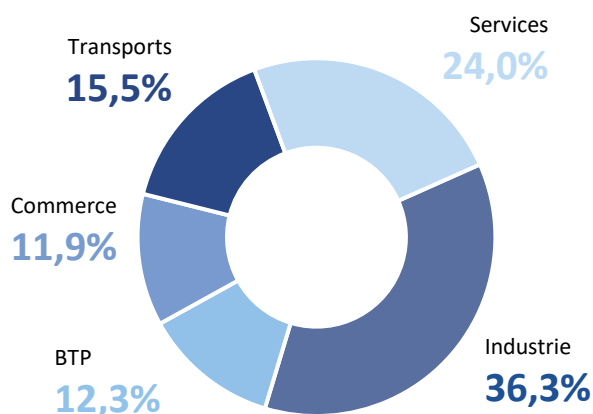
Les effectifs intérimaires sont en hausse **(+3,6 %)** en région Auvergne-Rhône-Alpes.

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

La majorité des secteurs
est en hausse

L'emploi intérimaire augmente dans le commerce (+19,6 %), les services (+11,4 %), le BTP (+0,2 %) et l'industrie (+0,1 %), mais diminue dans les transports (-6,2 %).

Répartition des effectifs intérimaires
par secteur

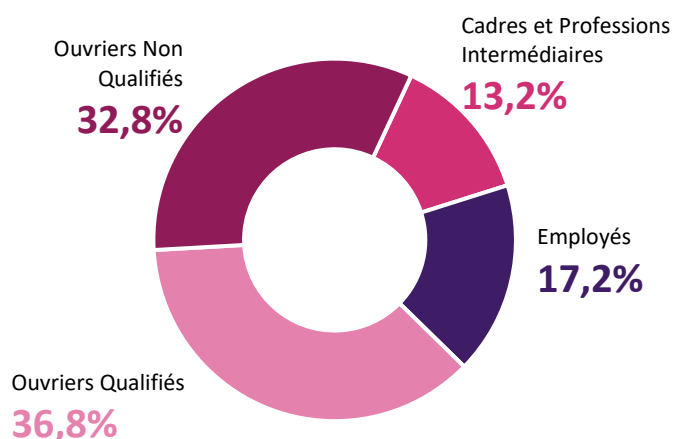


ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES PAR QUALIFICATION

La majorité des qualifications
est en hausse

L'emploi intérimaire augmente chez les cadres et professions intermédiaires (+12,0 %), les employés (+11,5 %) et les ouvriers non qualifiés (+1,0 %), mais diminue chez les ouvriers qualifiés (-0,2 %).

Répartition des effectifs intérimaires
par qualification



Auvergne-Rhône-Alpes

TENDANCES TERRITORIALES

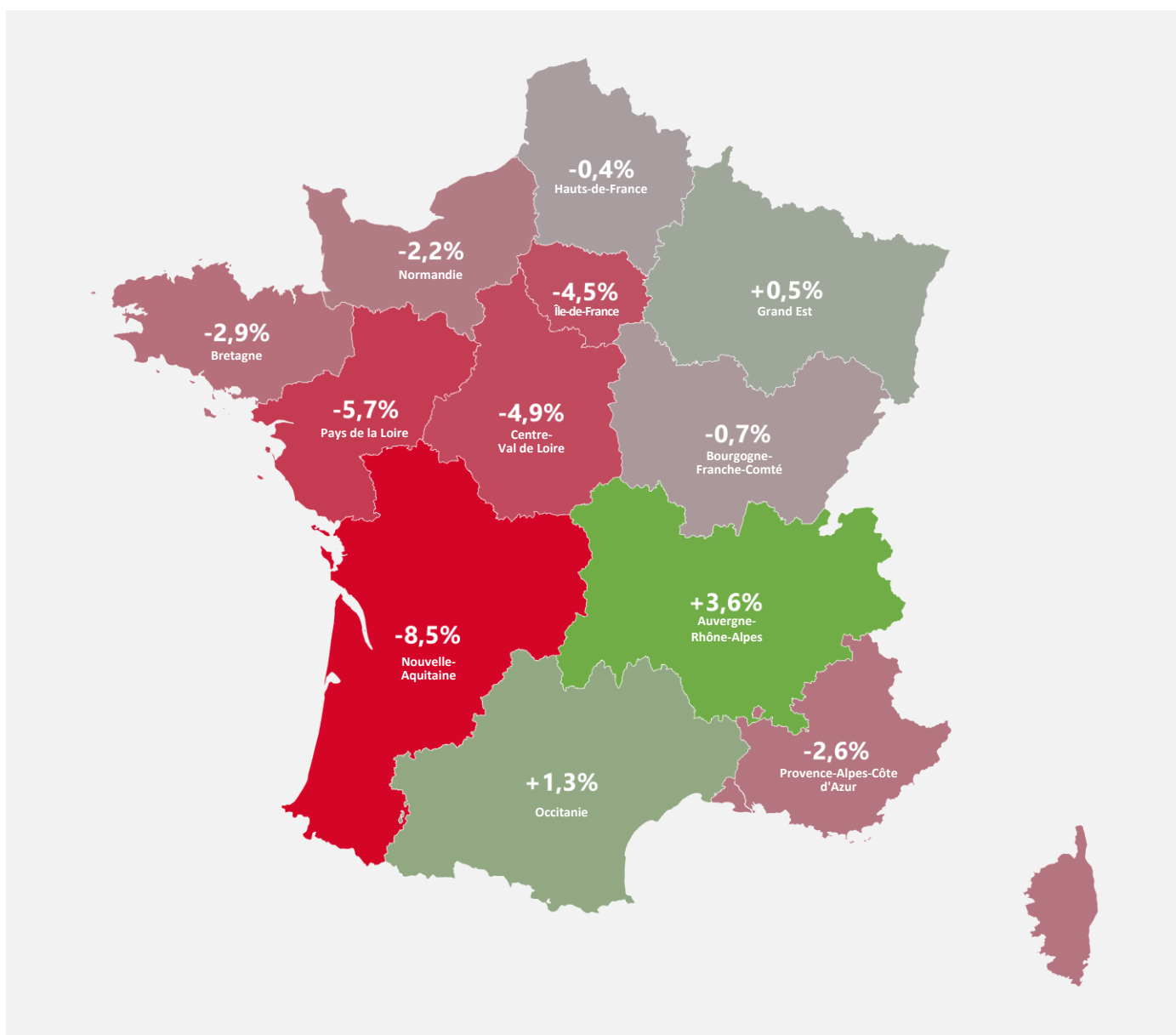
	Évolution des effectifs intérimaires (y compris CDI)	Part des CDI dans l'emploi intérimaire total
Ain	+6,3 %	5,6 %
Allier	+3,7 %	9,5 %
Ardèche	+13,7 %	8,7 %
Cantal	-7,0 %	6,7 %
Drôme	+5,3 %	6,5 %
Haute-Loire	+4,7 %	8,7 %
Haute-Savoie	+4,7 %	3,9 %
Isère	-6,2 %	6,5 %
Loire	-8,6 %	6,8 %
Puy-de-Dôme	-3,2 %	7,5 %
Rhône	+10,4 %	5,7 %
Savoie	+2,4 %	4,8 %

LA FRANCE DES RÉGIONS

Décembre 2023 par rapport à décembre 2022.

La majorité des régions métropolitaines est en baisse.

Dans le détail géographique, les écarts régionaux s'accroissent ce mois-ci avec des tendances comprises entre -8,5 % en Nouvelle-Aquitaine et +3,6 % en Auvergne-Rhône-Alpes.

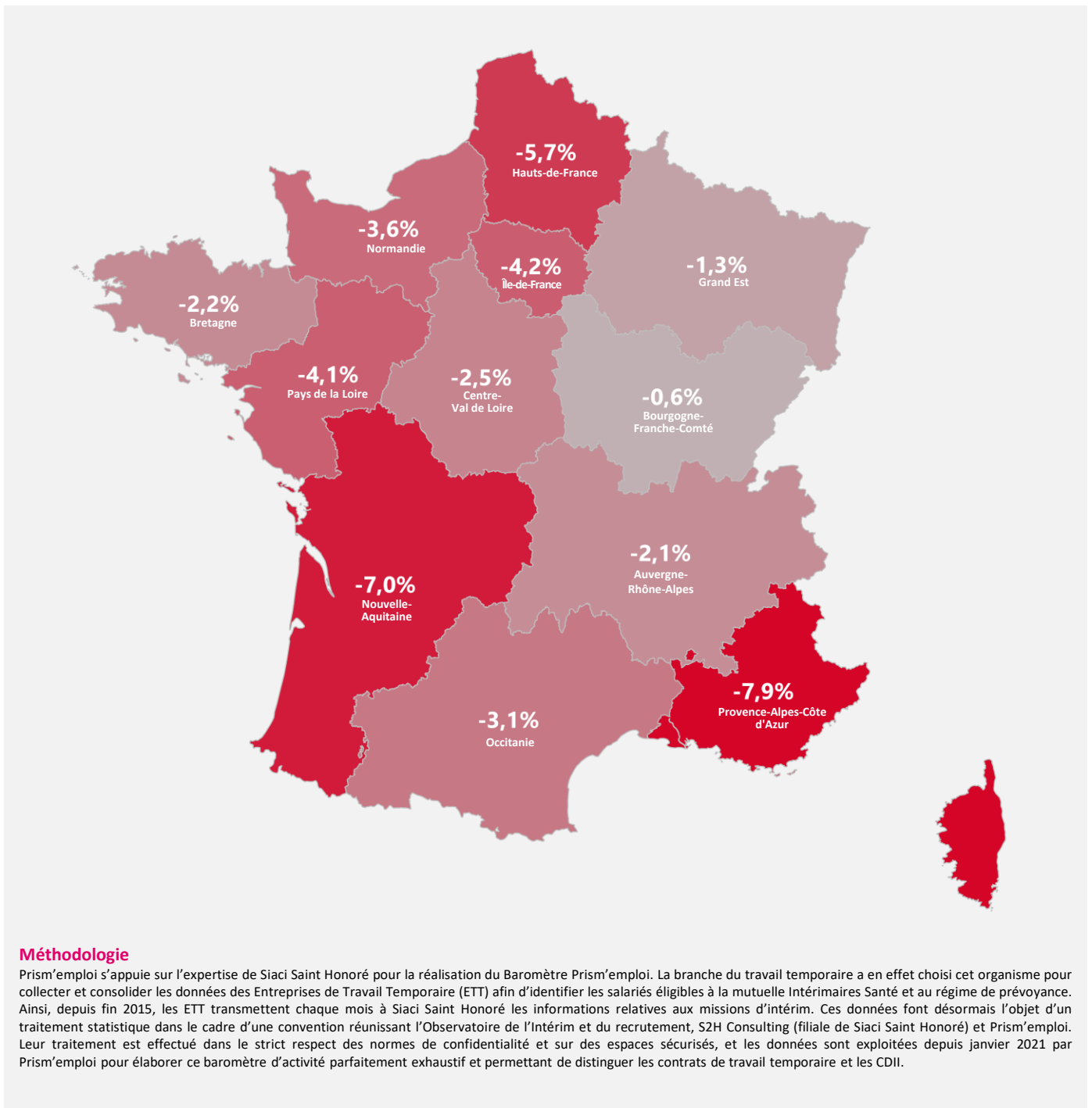


LA FRANCE DES RÉGIONS

Décembre 2023 par rapport à décembre 2022.

Cumul annuel : janvier-décembre 2023 (%)

Au cours de l'année 2023, l'emploi intérimaire enregistre une baisse cumulée de -3,7 % par rapport à la même période en 2022.



Méthodologie

Prism'emploi s'appuie sur l'expertise de Siaci Saint Honoré pour la réalisation du Baromètre Prism'emploi. La branche du travail temporaire a en effet choisi cet organisme pour collecter et consolider les données des Entreprises de Travail Temporaire (ETT) afin d'identifier les salariés éligibles à la mutuelle Intérimaires Santé et au régime de prévoyance. Ainsi, depuis fin 2015, les ETT transmettent chaque mois à Siaci Saint Honoré les informations relatives aux missions d'intérim. Ces données font désormais l'objet d'un traitement statistique dans le cadre d'une convention réunissant l'Observatoire de l'Intérim et du recrutement, S2H Consulting (filiale de Siaci Saint Honoré) et Prism'emploi. Leur traitement est effectué dans le strict respect des normes de confidentialité et sur des espaces sécurisés, et les données sont exploitées depuis janvier 2021 par Prism'emploi pour élaborer ce baromètre d'activité parfaitement exhaustif et permettant de distinguer les contrats de travail temporaire et les CDI.